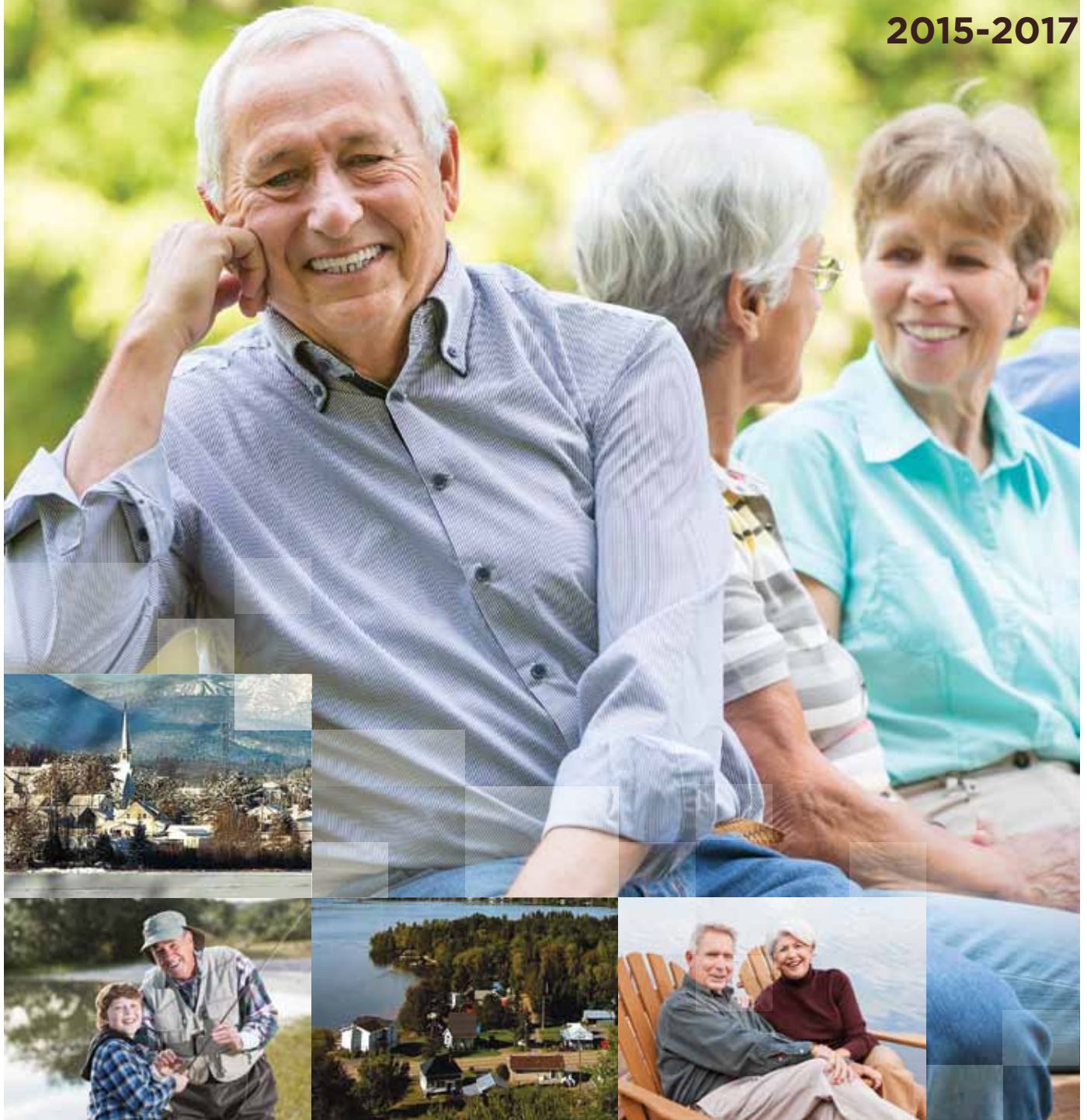


POLITIQUE DES AÎNÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DES-LACS

2015-2017



MRC DE
CHARLEVOIX-EST

MOT DE LA MAIRESSE



Au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, il me fait grand plaisir de vous présenter la politique des aînés de Saint-Aimé-des-Lacs.

La Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs est désireuse de répondre aux besoins de nos aînés et de contribuer à leur offrir une place déterminante au sein de la vie municipale. Par notre politique

des aînés, le conseil municipal et moi-même souhaitons grandement contribuer à l'amélioration du niveau de vie de notre population âgée en lui offrant un environnement municipal physiquement et socialement intéressant pour son épanouissement de même que des services et infrastructures adaptés à celle-ci.

Le plan d'action qui accompagne notre politique traduit concrètement les désirs que nous entretenons. Il évoque des mesures qui viennent répondre aux différents besoins qui ont été relevés par l'analyse du milieu et par les sondages distribués aux aînés de la municipalité. À l'aide de cet outil, la municipalité pourra travailler, pour les trois prochaines années, à créer un meilleur milieu de vie pour nos personnes âgées.

Je tiens à remercier sincèrement le comité de bénévoles MADA de la municipalité qui a travaillé avec enthousiasme et intérêt tout au long de la démarche pour en arriver à réaliser la politique des aînés actuelle et son plan d'action. Merci à M. Marc-André Lussier, responsable de la question aîné (RQA), M. René Boiteau, Mme Cécile Demers, M. Louis-Guy Dansereau, Mme Danielle Lessard et Mme Louissette Martel-Tanguay. Je tiens également à faire une mention spéciale à Mme Danielle Lessard, qui a agi à titre de RQA au départ de la démarche ainsi qu'à tous les citoyens de Saint-Aimé-des-Lacs qui ont participé de près ou de loin à l'acquisition de connaissances.

Je tiens aussi à féliciter le travail de Mme Caroline Dion, responsable du projet MADA à la MRC de Charlevoix-Est : travailler avec Mme Dion a été facilitateur et digne de mention. Félicitations également à M. Mathieu Bilodeau, agent de développement pour la politique des aînés, pour sa disponibilité, sa diplomatie et sa passion communicatrice.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne lecture de notre politique des aînés.

CLAIRE GAGNON

Mairesse de Saint-Aimé-des-Lacs

MOT DU RQA



Consciente des besoins actuels des aînés et anticipant ceux à venir, la Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs a entrepris une démarche intitulée « Municipalité amie des aînés » (MADA). Pour ce faire, elle a mis sur pied un comité responsable de produire un plan d'action triennal visant l'adaptation des politiques, des services et des structures municipales aux besoins

des aînés. Basé sur un sondage auprès de la population visée, le comité MADA a produit le plan d'action qui a fait l'objet d'une consultation publique et qui fut adopté par le conseil municipal en décembre dernier.

Le comité MADA est heureux de vous présenter la politique des aînés adoptée par la Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs. Il présente les actions proposées pour les trois prochaines années. Ces actions se répartissent selon les sept champs d'intervention retenus, soit le transport, la sécurité, l'information et la communication, l'aménagement urbain et l'environnement, la santé et le bien-être, l'habitation, et la participation sociale. Nous croyons fermement que les actions proposées nous permettront d'offrir à nos aînés un milieu de vie encore mieux adapté à leurs besoins et dans lequel ils continueront de demeurer actifs tant sur le plan intellectuel que physique.

Saint-Aimé-des-Lacs est reconnaissante pour la participation de ses citoyens comme ce fut le cas pour la démarche MADA. Dans cet esprit, je remercie tous ceux qui y ont généreusement participé et, tout particulièrement, les membres du comité MADA que sont René Boiteau, Louis-Guy Dansereau, Cécile Demers, Danielle Lessard et Louissette Martel Tanguay. Nous avons aussi pu compter sur le support indéfectible de Mathieu Bilodeau, agent de développement pour l'élaboration de la politique des aînés à la MRC de Charlevoix-Est, et de Sylvain Hénault, formateur au Carrefour action municipale et famille, qui nous ont guidés dans l'élaboration de notre démarche.

Merci à tous!

MARC-ANDRÉ LUSSIER

Conseiller municipal

Responsable de la question des aînés (RQA)

COMITÉ MADA DE SAINT-AIMÉ-DES-LACS

MEMBRES DU COMITÉ

- Marc-André Lussier (RQA)
- René Boiteau
- Louis-Guy Dansereau
- Cécile Demers
- Danielle Lessard
- Louisette Martel-Tanguay



Absente de la photo : Louisette Martel-Tanguay

ORIGINE DE LA DÉMARCHE

En 2007, une vaste consultation publique sur les besoins des aînés a été effectuée par le Gouvernement du Québec et le Secrétariat aux aînés. Dû au vieillissement marqué de la population québécoise et aux besoins qui se font de plus en plus présents pour eux, il s'est avéré que l'implantation d'une démarche globale de considération des aînés était nécessaire. Celle-ci a pris le nom de municipalité amie des aînés (MADA).

En 2008, la MRC de Charlevoix-Est a adopté sa toute première politique familiale. Celle-ci visait l'ensemble des membres d'une unité familiale. Cinq ans plus tard, la volonté du conseil des maires de la MRC de préciser cette politique pour y développer un volet spécifique pour les personnes âgées s'est avérée bien présente. Due à l'importance de considérer ces dernières qui sont de plus en plus nombreuses dans la région étant donné l'augmentation de l'espérance de vie, l'arrivée des baby-boomers à l'âge de 65 ans et plus, la diminution du taux de natalité et l'exode des jeunes, le conseil a voté pour l'adoption de la démarche MADA.

La Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs s'est jointe à cette démarche collective réunissant l'ensemble des municipalités de la MRC.

DESCRIPTION DE LA DÉMARCHE

La démarche MADA vise à considérer et intégrer les personnes âgées dans toutes les sphères de la communauté et d'encourager leur vieillissement actif, c'est-à-dire favoriser leur participation à la vie sociale, récréative et communautaire et les encourager à rester actives. Elle se veut aussi un guide qui vise à adapter les structures municipales et régionales à la situation et aux besoins des aînés. Ces besoins peuvent être de l'ordre de l'habitation, du transport, des espaces extérieurs, des services à domicile et communautaires, pour ne nommer que ceux-ci.

PORTRAIT DE LA MUNICIPALITÉ

Dans la partie nord de la vallée du cratère de Charlevoix, là où la mer en se retirant a laissé place à de nombreux lacs et a donné naissance à la rivière du Gouffre et à la rivière Malbaie, à l'écart de la route 138, là où la paix, la tranquillité et le plaisir de la nature se sont installés, vous découvrirez Saint-Aimé-des-Lacs. Logée confortablement dans son écrin, entre le massif laurentien et la remontée centrale du cratère, elle offre des points de vue aussi spectaculaires que diversifiés.

Porte d'entrée du parc national des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie, ancien lieu de travail et d'efforts acharnés, devenu aujourd'hui lieu de plaisir et d'admiration de la nature, on y retrouve encore des descendants de Joseph Boies, le Menaud maître-draveur, dont le travail et l'attachement à son pays furent si bien évoqués par Félix-Antoine Savard qui lui fit écrire : « Regarde comme c'est beau! Garde ça pour toi et ceux qui viendront! Garde tout ce pays-citte comme la prunelle de tes yeux. »

Source de fierté, d'orgueil presque, la vie en harmonie avec une nature généreuse se transforme et se perpétue aujourd'hui grâce à la villégiature ceinturant les nombreux lacs de la municipalité. Haut lieu de loisirs de plein air ou refuge pour les amoureux des grands espaces, Saint-Aimé-des-Lacs demeure, aujourd'hui encore, un lieu à découvrir où l'histoire du plein air s'écrit au jour le jour, où la chasse, la pêche et la grande nature font partie de ses gènes.

Avec une population d'environ 1 200 habitants, dont 19 % d'aînés, Saint-Aimé-des-Lacs cherche à lui offrir des services adaptés à ses besoins. La démarche MADA s'inscrit dans cette mission qu'elle veut orientée, entre autres, vers le bien-être de ses aînés et qui fera de ce milieu de vie, un lieu où il fait bon vivre à tout âge de son existence.



PORTRAIT STATISTIQUE DES AÎNÉS

CONCENTRATION DES 65 ANS ET PLUS

La population totale de Saint-Aimé-des-Lacs est de 1 070 personnes en 2011. De ce groupe, 195 sont âgées de 65 ans et plus.

La proportion des 65 ans et plus atteint 18,2 % de la population totale à Saint-Aimé-des-Lacs en 2011, comparativement à 20,7 % pour l'ensemble de la MRC.

La densité de la population en 2011 est de 11,57 personnes par kilomètre carré.

TABLEAU 1 - Répartition de la population de Saint-Aimé-des-Lacs en 2011

MUNICIPALITÉS	GROUPES D'ÂGE										Total des 65 ans et plus	% des 65 ans et plus	Total de la population 2011
	0-4 ans	5-14 ans	15-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65-69 ans	70-74 ans	75-79 ans	80-84 ans	85 et +			
Saint-Aimé-des-Lacs	60	105	95	245	370	65	50	35	25	20	195	18,2 %	1 070
MRC de Charlevoix-Est	760	1 445	1 580	3 410	5 680	1 095	800	620	470	385	3 370	20,7 %	16 245

Source: Statistique Canada

VARIATION DE LA PROPORTION DE 65 ANS ET PLUS ENTRE 2006 ET 2011

Selon le tableau 2, on peut observer qu'entre 2006 et 2011, la concentration de personnes âgées a augmenté de 2,4 % à Saint-Aimé-des-Lacs contre 2,9 % pour la MRC de Charlevoix-Est.

TABLEAU 2 - Proportion du groupe des personnes âgées de 65 ans et plus à Saint-Aimé-des-Lacs entre 2006 et 2011

MUNICIPALITÉS	PROPORTION EN % DES 65 ANS ET PLUS		VARIATIONS
	2006	2011	
Saint-Aimé-des-Lacs	15,8 %	18,2 %	+ 2,4 %
MRC de Charlevoix-Est	17,8 %	20,7 %	+ 2,9 %

Source: Statistique Canada

PRÉVISIONS DÉMOGRAPHIQUES

Selon les prévisions réalisées par l'Institut de la statistique du Québec, la population âgée de 65 ans et plus à Saint-Aimé-des-Lacs atteindrait plus de 26,2 % d'ici 10 ans. C'est donc

une concentration 8 % plus grande que celle présente en 2011, qui était de 18,2 %.

TABLEAU 3 - Projections d'évolution de la population à Saint-Aimé-des-Lacs, selon les groupes d'âges

MUNICIPALITÉ	ANNÉES	POPULATION TOTALE	TRANCHES D'ÂGES						TOTAL 65 ans +	PROPORTION D'AÎNÉS %
			65-69	70-74	75-79	80-84	85-89	90 +		
Saint-Aimé-des-Lacs	2009	1 125	80	35	30	20	5	5	175	15,56 %
	2014	1 200	85	75	30	25	5	0	220	18,33 %
	2019	1 255	110	80	60	25	10	0	285	22,71 %
	2024	1 315	105	105	65	50	15	5	345	26,24 %

Source: Institut de la statistique du Québec



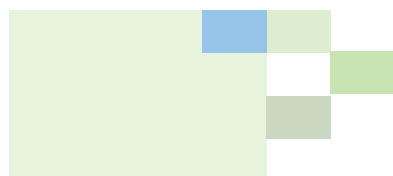
SCOLARITÉ

Le tableau 4 démontre le niveau d'éducation atteint par les personnes âgées de 65 ans et plus à Saint-Aimé-des-Lacs. Parmi celles-ci, on peut voir que la majorité des aînés (55 %) n'a aucun diplôme ou certificat académique. C'est un écart de 5 % relativement à l'ensemble de la MRC qui affiche un taux de 50 %. Parmi les aînés qui ont acquis un diplôme à Saint-Aimé-des-Lacs, on peut voir que 15 % détiennent un diplôme d'études secondaires et 27,5 % ont un certificat ou un diplôme d'un collège ou d'un cégep.

TABLEAU 4
Scolarité des personnes âgées de 65 ans et plus dans les ménages privés de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs

NIVEAU ATTEINT	SAINT-AIMÉ-DES-LACS	CHARLEVOIX-EST
	%	
Aucun certificat, diplôme ou grade	55	50,08
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	15	22,91
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	0	8,37
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire	27,5	7,74
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	0	4,27
Baccalauréat	0	3,95
Certificat, diplôme ou grade universitaire supérieur au baccalauréat	0	2,69

Source: Statistique Canada (Enquête nationale auprès des ménages)



REVENUS

Selon les chiffres de Statistique Canada illustrés au tableau 5, 5,95 % des personnes âgées de Saint-Aimé-des-Lacs avaient une source de revenus en 2010. Parmi celles-ci, la plupart (43 %) gagnaient un revenu entre 15 000 \$ et 19 999 \$. Il est important de noter que près de 20 % des aînés gagnaient entre 30 000 \$ et 39 999 \$ par année. Le revenu moyen était de 23 611 \$ comparativement à 25 358 \$ pour la MRC.

TABLEAU 5
Revenu des personnes âgées de 65 ans et plus dans les ménages privés de Saint-Aimé-des-Lacs en 2010

REVENUS	SAINT-AIMÉ-DES-LACS	CHARLEVOIX-EST
	%	
Sans revenu	0	0
Avec un revenu	95,12	99,84
Moins de 5 000 \$	0	0
5 000 \$ à 9 999 \$	7,32	5,85
10 000 \$ à 14 999 \$	7,32	15,96
15 000 \$ à 19 999 \$	43,90	35,70
20 000 \$ à 29 999 \$	9,76	18,64
30 000 \$ à 39 999 \$	19,51	8,53
40 000 \$ à 49 999 \$	0	6,79
50 000 \$ à 59 999 \$	0	3,79
60 000 \$ à 79 999 \$	0	3,00
80 000 \$ à 99 999 \$	0	0,79
100 000 \$ et plus	0	0,79
Revenu médian \$	17 066 \$	18 041 \$
Revenu moyen \$	23 611 \$	25 358 \$

Source: Statistique Canada (Enquête nationale auprès des ménages)

TAUX D'ACTIVITÉ (EMPLOI)

Le tableau 6 nous montre qu'à Saint-Aimé-des-Lacs, 10 % des personnes âgées étaient encore sur le marché du travail en 2011 contre 9,3 % à l'échelle de la MRC. Le taux d'emploi ainsi que le taux de chômage n'étaient toutefois pas disponibles.

TABLEAU 6
Proportion des 65 ans et plus présents sur le marché du travail, occupant un emploi ou étant à la recherche en 2011

	SAINT-AIMÉ-DES-LACS	CHARLEVOIX-EST
Taux d'activité	10 %	9,3 %
Taux d'emploi	ND	7,7 %
Taux de chômage	ND	18,6 %

Source: Statistique Canada (Enquête nationale auprès des ménages)

HABITATION

Aucune habitation collective publique ou privée n'est présente sur le territoire de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs.

LA POLITIQUE DES AÎNÉS

Les résultats de la démarche MADA dans la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs découlent d'une étude d'analyse du profil statistique des aînés, des ressources disponibles pour eux, de même que des besoins qu'ils éprouvent. À la lecture de ces données et à l'aide de leur connaissance du milieu, le comité bénévole de la municipalité a pu poser une réflexion juste et en profondeur sur l'état de situation des aînés de la municipalité.

La présente politique expose donc les constats actuels du diagnostic effectué dans la municipalité et identifie les valeurs et principes qui guideront les objectifs et actions prescrites pour celle-ci. Ces éléments résultent d'un processus concerté impliquant plusieurs bénévoles de la communauté qui se sont rencontrés de manière régulière au courant du processus afin de réfléchir, échanger et adopter les principaux éléments de la présente politique.

Avant de faire la présentation de la politique, quelques notions de base sont à définir :

DÉFINITION D'UN AÎNÉ

Dans notre MRC, la définition d'un aîné varie selon les perceptions de chacun. On associe quelquefois une personne aînée à la diminution de ses capacités physiques ou la perte d'une certaine autonomie. Toutefois, de manière plus objective, les gens du milieu ont convenu qu'un aîné est une personne retraitée ou en voie de l'être, âgée aux alentours de 65 ans.

Ce seuil a été retenu, car assur le plan statistique, l'âge aîné fixé par plusieurs centres de recherche est de 65 ans. Plusieurs facteurs expliquent ce choix tels que la fin de la participation au marché du travail (dans la plupart des cas) et les changements majeurs dans les sources de revenus, dont notamment le début des prestations de la sécurité de la vieillesse.

À l'échelle de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, l'âge retenu pour définir la politique des aînés est de 65 ans.

Somme toute, peu importe l'âge à laquelle on fixe le seuil pour être un aîné ou comment on le définit, on convient unanimement qu'un aîné est un membre de la société à part entière et qu'il mérite le plus grand respect de tous.

NOTION DU PENSER/AGIR AÎNÉS

La politique des aînés se veut aussi un outil d'éducation de même qu'un guide envers le « Penser et agir aînés ». Ce concept se définit comme une attitude dans la manière de penser et de faire lorsque vient le temps de poser une action dans le milieu. Que ce soit sur le plan de l'aménagement du territoire, du transport, de la sécurité publique ou des activités récréatives, sociales et culturelles, le « Penser et agir aînés » vise à prendre en compte les besoins des personnes âgées et adapter les services et infrastructures à ceux-ci.

CONCEPT DU VIEILLISSEMENT ACTIF

Ce concept est au cœur de la philosophie de la politique des aînés. Il se veut une approche de vie visant à impliquer les personnes âgées dans l'ensemble des sphères de la vie personnelle, sociale et professionnelle de manière à les garder actives, engagées et en santé. Cela se traduit sous différentes formes, soit la pratique régulière d'une activité physique, une implication bénévole, un accompagnement mentorat auprès de jeunes travailleurs ou un rôle comme aidant naturel. À la base de toutes les actions identifiées dans la politique, on souhaite que le vieillissement actif soit présent.

SONDAGE

Afin de mieux connaître les besoins de la population âgée de Saint-Aimé-des-Lacs, un sondage a été réalisé auprès des aînés. Ce sondage visait à recueillir leurs perceptions du milieu afin de mieux outiller le comité chargé de l'élaboration du plan d'action.

Au total, 67 personnes ont rempli le sondage dans la municipalité. Sur l'ensemble des 195 personnes âgées de 65 ans et plus, c'est un taux de participation de 34 % qui a été atteint.

À la suite de l'analyse des différentes réponses fournies par le sondage, des pistes d'action ont pu être mises sur pied afin d'alimenter la production du plan d'action final.

CONSULTATION PUBLIQUE

Conformément aux exigences formulées par le ministère de la Famille, Secrétariat aux aînés, dans le cadre de la démarche MADA, une consultation publique a été effectuée auprès de l'ensemble de la population, mais particulièrement auprès des 65 ans et plus.

Cette consultation visait à présenter la politique des aînés de la municipalité de même que son plan d'action MADA afin de pouvoir récolter les commentaires et perceptions des participants de manière à ajouter et/ou modifier certaines composantes.

Elle a été effectuée le 1^{er} décembre 2014, au Centre récréatif Aimélaçois de la municipalité. Au total, 16 personnes ont assisté à celle-ci.

VALEURS

La politique des aînés repose sur des valeurs de base qui ont été choisies collectivement par les municipalités de la MRC et qui orientent l'ensemble des composantes de la politique.

Les voici :

- Le respect;
- La solidarité;
- L'équité;
- La qualité de vie;
- La sécurité;
- L'épanouissement.

MISSION

La mission collective de la politique des aînés de la MRC, dont Saint-Aimé-des-Lacs a adhéré, consiste à :

- Maintenir les personnes âgées actives tout au long de leur vieillissement;
- Voir à l'amélioration des conditions de vie de ces dernières;
- Améliorer leur environnement physique et social.

La Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs s'engage à respecter les composantes prescrites à l'intérieur de sa mission de manière à les refléter dans l'ensemble de son plan d'action.



ORIENTATIONS

De manière à guider les actions et objectifs du plan d'action, de grandes orientations ont été définies. Celles-ci se définissent comme suit :

- Soutenir les actions visant l'épanouissement des aînés dans la collectivité;
- Contribuer à pouvoir maintenir la meilleure qualité de vie possible pour les aînés;
- Favoriser l'implication des personnes âgées dans l'ensemble des sphères sociales;
- Créer des espaces propices aux échanges entre les aînés et le reste de la population;
- Accroître leur niveau de participation à des activités sociales et de loisirs.

AXES D'INTERVENTION

Parmi les différents axes d'intervention proposés dans la démarche Municipalité amie des aînés, sept au total ont été retenus pour la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs.

Le transport, la sécurité, l'habitation, l'information et la communication, l'aménagement urbain et l'environnement, l'habitation et la santé et le mieux-être sont les thèmes qui font l'objet du plan d'action.



PLAN D'ACTION 2015-2017 MUNICIPALITÉ AMIE DES ÂNÉS MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DES-LACS

CHAMP D'INTERVENTION

TRANSPORT

CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES ET PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER			PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES	RÉSULTATS ATTENDUS
				2015	2016	2017		
58 % des aînés sondés ou 60 % (39/66) de ceux ayant répondu ne connaissent pas les services de transport offerts par le CLD.	Faire connaître les services de transport offerts par le CLD.	1. Rencontrer le CLD pour les inciter à promouvoir les services de transport offerts aux aînés.	<ul style="list-style-type: none"> Municipalité CLD 	✓			Bénévolat	<ul style="list-style-type: none"> SADL et CLD présentera les services de transport offerts aux aînés.
33 % des aînés sondés ou 34 % (22/65) de ceux ayant répondu ne savent pas qu'un service de transport médical est disponible.	Faire savoir qu'un service de transport médical est disponible.	2. S'informer des services disponibles auprès des organismes concernés. 3. Informer les aînés sur le service de transport médical de façon récurante par l'intermédiaire du bulletin municipal et autres moyens de communication.	<ul style="list-style-type: none"> Municipalité CLSC Les Mains de l'Espoir ABC SADL 	✓			Bénévolat 150 \$ par publication	<ul style="list-style-type: none"> Meilleure connaissance de la part de SADL des services offerts. Meilleure connaissance de la part des aînés des services offerts.

CHAMP D'INTERVENTION

SÉCURITÉ

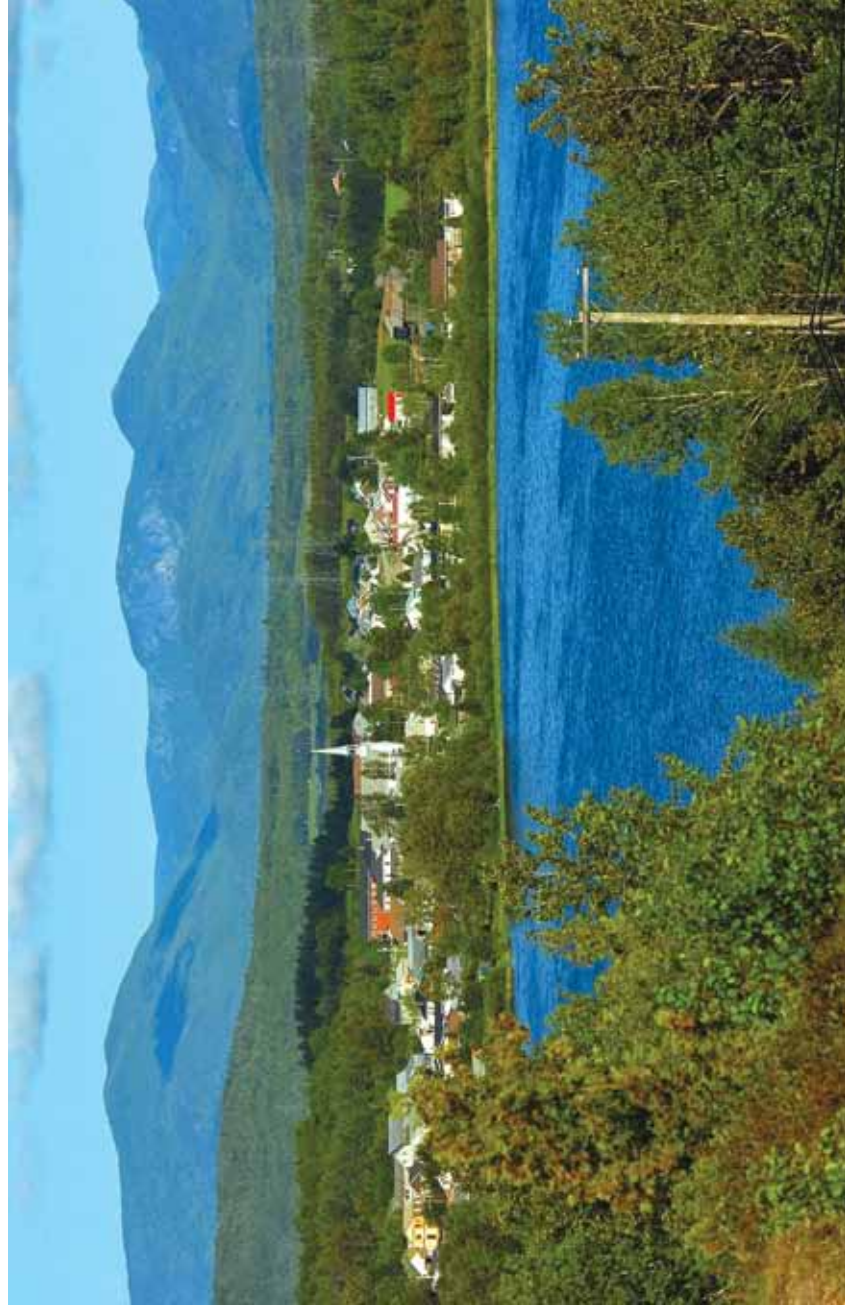
CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES ET PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER			PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES	RÉSULTATS ATTENDUS
				2015	2016	2017		
19 % des aînés sondés ou 22 % (13/60) de ceux ayant répondu ne se sentent pas en sécurité dans des endroits qu'ils considèrent mal éclairés. Les endroits mentionnés comprennent : les boîtes à lettres, le chemin Pied-des-Monts et la rue principale.	S'assurer que l'éclairage est adéquat.	4. Identifier les endroits où l'éclairage devrait être amélioré, dont autour des boîtes à lettres. 5. Demander à Hydro-Québec de corriger la situation.	<ul style="list-style-type: none"> Municipalité 	✓			Bénévolat À déterminer en fonction du nombre de lampadaires requis	<ul style="list-style-type: none"> Disposer d'une étude sur l'éclairage. Meilleur éclairage plus sécuritaire.
15 % des aînés sondés ou 16 % (10/64) de ceux ayant répondu disent que personne ne vérifie leurs avertisseurs de fumée.	Inciter les aînés à vérifier leurs avertisseurs de fumée deux fois par année.	6. Inciter les citoyens qui ont besoin d'assistance à faire appel aux pompiers. 7. Faire un rappel deux fois par année dans le bulletin municipal et autres moyens de communication.	<ul style="list-style-type: none"> Municipalité Service de pompiers 	✓	✓	✓	150 \$ par publication 150 \$ par publication	<ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation des aînés à l'autoprotection.

CHAMP D'INTERVENTION

INFORMATION ET COMMUNICATION

CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES ET PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER			PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES	RÉSULTATS ATTENDUS
				2015	2016	2017		
79 % des aînés sondés ou 87 % (53/61) de ceux ayant répondu ne connaissent pas le programme Aîné-Avisé de la SQ.	Faire connaître les programmes Aîné-Avisé de la SQ.	8. Organiser une soirée d'information sur les programmes en collaboration avec l'agent parrain de la municipalité à la SQ. 9. Concevoir un aide-mémoire à distribuer par la poste.	<ul style="list-style-type: none"> • SQ • Municipalité • Municipalité 	✓	✓	✓	Bénévolat	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleure connaissance de la part des aînés des programmes offerts. • Rapprochement des aînés face aux policiers. • Aide-mémoire à toutes les maisons où vivent les aînés.
55 % des aînés sondés ou 58 % (37/64) de ceux ayant répondu ne connaissent pas le programme PAIR.	S'assurer que tous les aînés connaissent le programme PAIR et puissent y adhérer.	10. Rencontrer la SQ de Charlevoix-Est afin de prendre connaissance du programme PAIR. 11. Publiciser le programme PAIR auprès des aînés et vérifier leur besoin d'y recourir.	<ul style="list-style-type: none"> • Municipalité • Agence PAIR La Malbaie • MRC Charlevoix-Est 	✓	✓	✓	En régie interne 150 \$ par publication	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleure connaissance de la part de SADL du programme PAIR. • Meilleure connaissance de la part des aînés du programme PAIR.
25 % des aînés sondés ou 30 % (17/57) de ceux ayant répondu ne connaissent pas les activités proposées aux aînés; et 73 % des aînés sondés ou 78 % (49/63) de ceux ayant répondu ne participent pas aux activités organisées par les organismes, et 86 % (51/59) ne participeraient pas à des activités organisées par la FADOQ, et 92 % (49/53) n'ont pas de suggestion.	Promouvoir les activités destinées aux aînés.	12. Répertorier les activités pour les aînés. 13. Mettre sur pied certaines activités. 14. Informer les aînés des activités proposées par l'intermédiaire du bulletin municipal, CIHO, TVC-VM et L'Hebdo Charlevoisien.	<ul style="list-style-type: none"> • Municipalité • FADOQ • Centre Aimélaquois 	✓	✓	✓	En régie interne En régie interne 150 \$ par publication	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleure connaissance des activités proposées aux aînés. • Meilleure offre d'activités. • Meilleure participation des aînés aux activités offertes.
Moyens de communication favorisés : 81 % (46/57) bulletin municipal, 42 % (24/57) TV communautaire, 18 % (10/57) site Web; 28 % (8/21) consultent le site Web de SADL; 91 % (53/58) souhaitent recevoir le bulletin municipal sur une base régulière.	Relancer le bulletin municipal.	15. Rédiger et diffuser un nouveau bulletin municipal. 16. Communiquer avec les organismes locaux pour diffuser leur information.	<ul style="list-style-type: none"> • Municipalité • Comité MADA • Municipalité • Rédacteur en chef 	✓	✓	✓	2 000 \$ En régie interne	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleure information pour les aînés. • Obtention de l'information des organismes locaux.

CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES ET PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER			PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES	RÉSULTATS ATTENDUS
				2015	2016	2017		
27 % des aînés sondés ou 31 % (18/58) de ceux ayant répondu considèrent que les édifices municipaux ne sont pas adaptés à leur condition physique; 83 % de ceux-ci mentionnent spécifiquement l'escalier du bureau municipal.	Rendre l'accès au bureau municipal conforme à la législation.	17. Étudier différents scénarios possibles d'aménagement. 18. Aménager un espace bureau temporaire avec intercommunion au rez-de-chaussée pour recevoir les gens qui ont de la difficulté à monter.	<ul style="list-style-type: none"> Municipalité 	✓	✓	✓	En régie interne	<ul style="list-style-type: none"> Avoir les éléments pour prendre une décision éclairée Faciliter les relations avec les citoyens âgés.
	Faciliter l'accès aux réunions du conseil municipal.	19. Faire les assemblées municipales dans un endroit accessible pour les personnes à mobilité réduite (ex. : Centre récréatif).		✓	✓	✓	En régie interne	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser la participation des citoyens à mobilité réduite.
46 % des aînés sondés ou 86 % (31/36) de ceux ayant répondu disent qu'il manque d'espaces verts et de bancs publics.	Offrir plus de lieux de repos.	20. Déterminer les lieux propices. 21. Installer des bancs dans les lieux déterminés.	<ul style="list-style-type: none"> Municipalité 	✓	✓	✓	En régie interne À déterminer en fonction du nombre de bancs requis	<ul style="list-style-type: none"> Meilleure connaissance des besoins des aînés. Favoriser le déplacement actif des aînés.

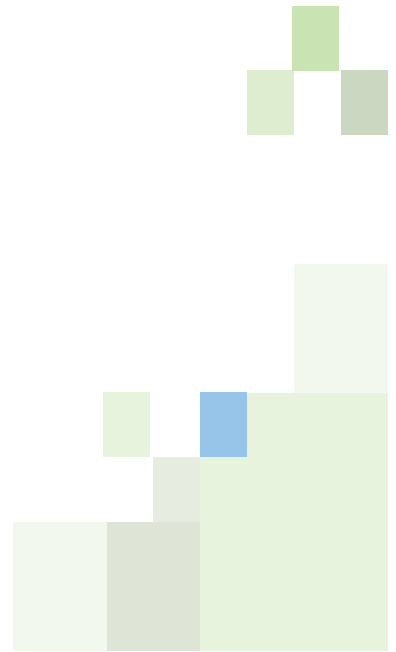


CHAMP D'INTERVENTION SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES ET PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER			PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES	RÉSULTATS ATTENDUS
				2015	2016	2017		
27 % des aînés sondés ou 51 % (18/35) de ceux ayant répondu souhaitent davantage de services de santé dans la municipalité.	Diffuser les services de santé disponibles.	22. Vérifier la disponibilité des services de santé locaux. 23. Informer la population des services disponibles par l'intermédiaire du bulletin municipal.	<ul style="list-style-type: none"> Municipalité CLSC CSSS Municipalité 	✓			En régie interne 150 \$ par publication	<ul style="list-style-type: none"> Meilleure connaissance des services existants pour les aînés. Répondre au constat identifié dans le sondage.
34 % des aînés sondés ou 48 % (23/48) de ceux ayant répondu souhaiteraient des forums de discussion, saines habitudes de vie, alimentation etc., et 75 % (18/24) y participeraient.	Mettre sur pied des forums de discussion sur les saines habitudes de vie et d'alimentation.	24. Rencontrer la FADOQ, CSSS, Action bénévole, pour discuter de la mise sur pied des forums de discussion (possiblement après les dîners communautaires).	<ul style="list-style-type: none"> Municipalité FADOQ CLSC CSSS 	✓	✓		Mise en disponibilité gracieusement des locaux municipaux	<ul style="list-style-type: none"> Instauration de forums de discussion pour favoriser les saines habitudes de vie.

CHAMP D'INTERVENTION HABITATION

CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES ET PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER			PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES	RÉSULTATS ATTENDUS
				2015	2016	2017		
79 % des aînés sondés ou 95 % (53/56) de ceux ayant répondu considèrent qu'il devrait y avoir des logements pour aînés à SADL et 75 % (18/24) considèrent que les logements ne répondent pas aux besoins des aînés; et 42 % des aînés sondés ou 52 % (28/54) de ceux ayant répondu souhaiteraient vivre en résidence maintenant ou plus tard.	Déterminer les besoins des aînés en rapport avec leur hébergement futur.	25. Réaliser un sondage auprès des aînés pour identifier précisément leurs besoins à venir. 26. Investiguer la possibilité de former une coop pour les menus travaux extérieurs.	<ul style="list-style-type: none"> Municipalité SHQ 	✓	✓	✓	2 000 \$ Bénévolat	<ul style="list-style-type: none"> Meilleure connaissance des besoins des aînés. Meilleure connaissance des possibilités de former une coop pour les menus travaux extérieurs.
67 % des aînés sondés ou 91 % (45/49) de ceux ayant répondu considèrent que les maisons intergénérationnelles sont pertinentes.	Sensibiliser la population sur les possibilités de maisons intergénérationnelles.	27. Informer la population sur les modalités de maisons intergénérationnelles par l'intermédiaire du bulletin municipal.	<ul style="list-style-type: none"> Municipalité 	✓			150 \$ par publication	<ul style="list-style-type: none"> Meilleure connaissance des possibilités d'habitations intergénérationnelles pour les familles.



CHAMP D'INTERVENTION PARTICIPATION SOCIALE

CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES ET PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER			PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES	RÉSULTATS ATTENDUS
				2015	2016	2017		
Les relations intergénérationnelles sont-elles favorisée sa SADL? 58 % (18/31) de ceux ayant répondu disent oui, et 42 % (13/31) disent non.	Favoriser les activités de rapprochement entre les générations.	28. Discuter avec les organismes locaux de la possibilité d'intégrer les aînés à leurs activités : carnaval d'hiver, aide aux devoirs, maison des jeunes, parrainage des jeunes, dîner communautaire, bibliothèque, etc. 29. Impliquer les jeunes dans les activités destinées aux gens âgés.	<ul style="list-style-type: none"> Municipalité Comité MADA Bibliothèque Comité de parents de l'école Loisirs Centre Aimé-lacoin Municipalité Maison des jeunes 	✓	✓	✓	500 \$	<ul style="list-style-type: none"> Meilleure connaissance et reconnaissance mutuelle.
Quelles actions poseriez-vous? Activité diverses pour faire bouger le corps et l'esprit; Cours de bureautique et Internet; Dîners communautaires mensuels.	Promouvoir des activités variées physiques, mentales et sociales. Initier les gens à Internet et à la bureautique.	30. Organiser et réaliser des jeux comme pétanque, fer, washer, bolaball, etc. 31. Mettre sur pied un club de marche. 32. Monter une formation à l'informatique.	<ul style="list-style-type: none"> Municipalité Service des loisirs FADOQ Municipalité MRC CACI 	✓	✓	✓	5 000 \$	<ul style="list-style-type: none"> Avoir une population aînée participe-active. Population âgée plus technophile.

